## Des villes pressent Ottawa de Iégiférer contre les PFAS et les microfibres dans l'ea

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o April 2023

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent a uni sa voix à celle de la Ville de Montréal pour demander aux gouvernements du Québec et du Canada de légiférer contre les microfibres et les composés perfluorés (PFAS), qui menaceraient la santé des humains, des poissons et des animaux. Selon l'organisation à but non lucratif Ocean Wise, ©tablie à Vancouver, un foyer nord-américain émet en moyenne 533 millions de microfibres de plastique par an par l'entremise de la lessive à domicile. Avec le temps, les textiles perdent des fibres synthétiques, et c'est souvent dans les cours d'eau que ces minuscules particules de plastique se retrouvent. Selon une récente étude d'une équipe de chercheurs de Polytechnique Montréal, jusqu'à 13 tonnes de microplastiques pourraient être détournées du réseau des eaux usées de Montréal en filtrant les eaux rejetées par les laveuses de la métropole.

Dans un communiqué, la Ville de Montréal demande aux gouvernements du Québec et du Canada de légiférer afin que les nouvelles machines à laver en vente au Canada soient équipées de filtres qui recueillent les microfibres provenant du lavage. Cette demande est également formulée par l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, composée de 230 municipalités. Dominique Claveau-Mallet, qui faisait partie des chercheurs de l'étude réalisée par Polytechnique, a indiqué à La Presse canadienne que la France et la Californie ont légiféré pour que les fabricants intègrent des filtres aux machines à laver. Réduire les achats de vêtements neufs constitue également une solution, selon cette professeure adjointe au département des génies civil, géologique et des mines de Polytechnique. C'est une question de flux. En achetant un nouveau vêtement, on ajoute de la nouvelle matière dans le flux, et les vêtements neufs rejettent un peu plus de microfibres de plastique que les usagés.

L'Alliance et la Ville de Montréal souhaitent également que soit interdite la vente de produits contenant des composés perfluorés (PFAS) au Canada. Des études menées au cours des dernià res années ont associé les PFAS à divers problà mes de santé humaine. Les données scientifiques les plus solides portent sur les éléments suivants : risque accru de diminution de la réponse immunitaire, taux de cholestérol élevés chez les enfants et les adultes, problà mes de croissance chez les fœtus et les bambins, cancer du rein chez l'adulte. Selon Santé Canada, les citoyens sont exposés aux PFAS principalement par l'ingestion d'aliments, d'eau potable et de poussià re.

Santé Canada a lancé une consultation publique ; elle propose de fixer un seuil de 30 nanogrammes par litre, pour la somme des concentrations de PFAS totales détectées dans l'eau potable. Au Québec, les échantillons recueillis dans quatre municipalités dépassent le seuil proposé dans la consultation publique de Santé Canada, selon une étude coé par Sébastien Sauvé, professeur au département de chimie de l'Université de Montréal. À l'issue d'un conseil municipe du 20 mars, la Ville de Montréal a publié une déclaration dans laquelle elle indique que compte tenu du principe de précaution en matiÃ"re de santé, la solution la plus sensée et [la plus] efficace est d'interdire la vente de biens et de produits avec des PFAS afin d'éliminer la pollution à la source.

La Presse canadienne -Â Radio-Canada